

LA JORDANIE et MedNET

**MedNET : le réseau de coopération
sur les drogues et les addictions
dans la région méditerranéenne
du Groupe Pompidou**

Conseil de l'Europe, Strasbourg

Groupe Pompidou
Groupe de coopération internationale
du Conseil de l'Europe
sur les drogues et les addictions



Jordanie



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

LA JORDANIE ET MEDNET

Conseil de l'Europe

Les points de vue exprimés dans cet ouvrage n'engagent que le ou les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte.

Le texte source doit toujours être cité comme suit : « © Conseil de l'Europe, année de publication ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Direction de la communication, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Direction générale Droits de l'Homme et État de droit – Groupe Pompidou.

Groupe de coopération internationale
sur les drogues et les addictions
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex
France
Courriel : Pompidou.Group@coe.int

Conception de la couverture et mise en page : Division de la production des documents et des publications (DPDP), Conseil de l'Europe

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une relecture typographique et grammaticale de l'Unité éditoriale de la DPDP.

© Conseil de l'Europe, octobre 2021
Imprimé dans les ateliers
du Conseil de l'Europe

Table des matières

MEDNET : LE RÉSEAU DE COOPÉRATION SUR LES DROGUES ET LES ADDICTIONS DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE DU GROUPE POMPIDOU	5
Priorités	6
Fonctionnement du réseau	7
Coopération avec la Jordanie	9
IMPACT DE MEDNET EN JORDANIE	13
Action phare de MedNET par le Lt. Colonel : Jamil Al Habaibeh, chef de la section des affaires internationales, département de la lutte contre les stupéfiants, Royaume hachémite de Jordanie	13

MedNET : le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou

MedNET est le réseau méditerranéen de coopération sur les drogues et les addictions du Groupe Pompidou. Il encourage la coopération, l'échange et le transfert réciproque de connaissances entre les pays des deux rives de la Méditerranée, dans le respect des droits de l'Homme et intégrant la dimension de genre.

■ Créé en 2006 autour de 5 pays : l'Algérie, la France, le Maroc, la Tunisie et les Pays-Bas, à la suite d'une étude de faisabilité réalisée par la France et les Pays-Bas, le réseau a connu un développement géographique et thématique constant, contribuant à la promotion de réponses efficaces et adaptées à la question des addictions.

■ Avant la création du réseau MedNET, le Groupe Pompidou a organisé une conférence à Malte en 1999 sur la « Coopération dans la région méditerranéenne en matière de consommation de drogues ». Quelques années plus tard, en 2003, à Rabat, le projet MedSPAD, une adaptation d'ESPAD en Europe, était lancé dans le but de réaliser les premières enquêtes en milieu scolaire dans la région. Ces enquêtes donneront un aperçu de la consommation de drogues chez les jeunes dans les écoles ainsi que de leur attitude à l'égard des drogues.

■ Ce projet MedSPAD a évolué avec la création d'un comité permettant de partager les expériences entre pays européens et méditerranéens. Il a également évolué en révisant sa méthodologie en 2021 et en adoptant un nouveau questionnaire comportant des questions communes au questionnaire ESPAD 2019, en élargissant les questions aux nouvelles substances psychoactives, aux jeux de hasard, d'argent, de paris et l'utilisation des médias sociaux dans l'objectif d'atteindre à long terme, un niveau de comparabilité entre les pays réalisant l'enquête MedSPAD mais aussi avec les pays réalisant l'enquête ESPAD.

■ MedNET a célébré ses 10 ans à Rabat en 2016.

■ À présent le réseau compte dix-sept pays :

- ▶ Dix pays membres du Groupe Pompidou : Chypre, Croatie, France, Grèce, Italie, Malte, Maroc, Portugal, Suisse, Turquie.
- ▶ Sept pays non-membres du Groupe Pompidou : Algérie, Egypte, Espagne, Jordanie, Liban, Palestine*, Tunisie.

■ L'Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies (EMCDDA), la Commission européenne et l'OMS participent en tant qu'observateurs aux réunions.

■ **L'objectif de MedNET est de promouvoir la coopération et l'échange réciproque de connaissances entre les pays de la Méditerranée (Nord-Sud et Sud-Nord) ainsi qu'au sein des pays de la Méditerranée (Sud-Sud).**

■ **À terme, l'objectif est d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques cohérentes en matière de comportements addictifs, sur la base de connaissances scientifiquement validées.**

Priorités

- ▶ Prévention des comportements addictifs
- ▶ Promotion de la collecte de données fiables, objectives et comparables et création ou renforcement d'observatoires nationaux
- ▶ Développement de stratégies nationales équilibrées
- ▶ Prise en charge socio-sanitaire des comportements addictifs et réduction des risques et des dommages
- ▶ Mise en œuvre de la loi et lutte contre les trafics de drogues
- ▶ Formation et recherche

* Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine, sans préjuger de la position de chaque État membre du Conseil de l'Europe sur cette question.

Fonctionnement du réseau

Participation

■ L'adhésion à MedNET résulte d'un engagement volontaire et d'un intérêt mutuel. Tout pays du pourtour méditerranéen et tout pays intéressé par cette coopération peut adhérer au réseau. La procédure d'adhésion consiste en l'envoi d'une lettre d'engagement par le Ministre chargé de la politique en matière de drogues au Secrétaire Exécutif du Groupe Pompidou et en la nomination d'un représentant national habilité à s'engager au nom de son gouvernement.

Présidence

■ La Présidence et la Vice-présidence sont exercées pour une période d'un ou deux ans à tour de rôle par un pays de la rive nord et un pays de la rive sud. Afin d'assurer la continuité des travaux, le pays en charge de la Vice-présidence assure la Présidence l'année suivante. L'élection se fait par consensus.

Secrétariat

■ Le Secrétariat du réseau MedNET assure la mise en œuvre du programme de travail et le bon fonctionnement du réseau, en veillant à la synergie avec les travaux du Groupe Pompidou et des autres entités du Conseil de l'Europe.

■ Il gère le budget MedNET, composé de contributions volontaires des pays membres et autres sources de financement (Conseil de l'Europe, Commission Européenne, etc.).

Réunions

■ Le comité directeur, composé de représentants des pays participants, se réunit au moins une fois par an afin d'adopter le programme de travail basé sur les projets soumis par chaque pays, et afin d'examiner la mise en œuvre des projets en cours et de discuter des activités à venir.

■ L'EMCDDA participe au comité directeur et partage son expertise notamment dans la collecte et l'analyse de données, et dans son soutien aux observatoires nationaux.

Méthodes de travail

■ Le réseau MedNET facilite la reconnaissance, la diffusion et l'appropriation de bonnes pratiques et expériences ayant fait leurs preuves en partenariat avec d'autres acteurs clés nationaux et internationaux travaillant dans la région.

Ainsi, les pays membres, par l'intermédiaire de leurs représentants, partagent et échangent leurs connaissances savoir-faire, en mettant à disposition du réseau les données probantes recueillies dans tous les domaines identifiés.

■ Ils s'engagent à sensibiliser les autorités nationales compétentes concernant les actions menées par MedNET.

■ Un rapport d'activités annuel présente les projets nationaux et régionaux mis en œuvre.

■ L'ensemble des travaux du réseau MedNET est soumis à une évaluation régulière approfondie.

Financement

■ Les pays membres de MedNET s'engagent à contribuer au budget du réseau, soit financièrement soit en mettant à disposition leurs ressources, afin d'assurer la mise en œuvre des projets.

■ Chaque projet est financé en partie par le pays demandeur et par une contribution financière ou en nature.

- ▶ Contributions volontaires 2006-2021 notamment de la France et l'Italie
- ▶ Programme Sud (2012-2021) financé par l'UE et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe
- ▶ Financement de la politique de voisinage du Conseil de l'Europe depuis 2016 pour les plans d'action du Maroc et de la Tunisie.
- ▶ Financement du Budget Ordinaire du Groupe Pompidou pour les réunions du comité directeur de MedNET.

Valeur ajoutée du réseau

- ▶ Adaptation de la méthodologie et d'outils reconnus au contexte culturel du Sud de la méditerranée tels que MedSPAD;
- ▶ Soutien au lancement d'enquêtes scolaires nationales MedSPAD;
- ▶ Première évaluation de la situation entre les pays de la rive sud de la méditerranée par MedSPAD;
- ▶ Soutien à la mise en œuvre et/ou au changement de législation;
- ▶ Formation dans le domaine de la santé;
- ▶ Soutien à la création de centres de soins;
- ▶ Fonction de liaison (« bridging role ») entre la rive nord et la rive sud de la Méditerranée;

- ▶ Soutien à l'introduction de différentes modalités de traitement, notamment le traitement de substitution aux opiacés ;
- ▶ Prise en compte de la dimension de genre dans les services de soins : besoins spécifiques des femmes dans l'accès aux soins ;
- ▶ Sensibilisation et renforcement des capacités dans le domaine des drogues par le biais de réunions réunissant différentes agences issues de différents secteurs de la prévention, du traitement et mise et de la répression ;
- ▶ Flexibilité dans la mise en œuvre de programmes pour répondre aux besoins émergents ;
- ▶ Évaluation des actions de MedNET effectuée par les acteurs ;
- ▶ Rentabilité des fonds engagés et efficacité.

Coopération avec la Jordanie

2009

- ▶ La Jordanie a participé à la conférence MedNET de haut niveau à Strasbourg.

2010

- ▶ Participation de la Jordanie au séminaire régional du Caire sur le traitement de la dépendance et l'indicateur de demande de traitement.
- ▶ La Jordanie est devenue membre de MedNET en mai 2010 suite à une visite de terrain en Jordanie pour identifier les opportunités de coopération avec ce pays.
- ▶ La Jordanie a accueilli un séminaire régional sur la collecte de données
- ▶ Participation au séminaire régional de Beyrouth sur les indicateurs de l'offre, les drogues de synthèse et les précurseurs et au séminaire organisé au Maroc (novembre 2010) pour préparer les bases de la création d'observatoires/centres de ressources nationaux.

2011

- ▶ La Jordanie a participé à une visite de terrain en France en juin sur les centres de traitement et de soins.
- ▶ Un cours de formation de deux semaines en ergothérapie à l'université de Malte pour quatre personnes : deux du centre de traitement du

département de lutte contre les stupéfiants et deux du centre national de réinsertion des toxicomanes.

- ▶ Afin d'optimiser la formation et le travail sur la collecte de données relatives à la demande de traitement, le directeur du Centre national de réadaptation des toxicomanes a visité l'observatoire national des drogues à Malte.

2012

- ▶ Lancement d'un projet de collecte d'informations sur la demande de traitement afin de permettre à chaque centre de traitement et de soins de gérer plus efficacement ses opérations et de fournir des données sur les personnes en cours de traitement à un moment donné.
- ▶ Participation au séminaire régional sur l'utilisation de la recherche sur les drogues dans les politiques de la région méditerranéenne, Rabat.
- ▶ Participation au séminaire régional sur les aéroports, Strasbourg.

2013

- ▶ Suivi du projet de collecte de données sur la demande de traitement : élaboration d'un formulaire de premier contact.

2014

- ▶ Participation à l'atelier sur la lutte contre le trafic de drogue dans les aéroports, Strasbourg.

2015

■ Participation aux séminaires internationaux du Groupe Pompidou :

- ▶ 30^e réunion annuelle du groupe de coopération des services de contrôle des drogues dans les aéroports européens et dans l'aviation générale, Strasbourg.
- ▶ Réseau international sur le contrôle des précurseurs, réunion annuelle, Prague (République tchèque).

2016

■ Participation aux séminaires internationaux du Groupe Pompidou :

- ▶ 31^e réunion annuelle du groupe de coopération des services de contrôle des drogues dans les aéroports européens et dans l'aviation générale, Strasbourg

- ▶ Réseau international sur le contrôle des précurseurs, réunion annuelle, Varsovie, (Pologne), 10-14 octobre.
- ▶ Participation au « 5^e colloque international francophone sur le traitement de la dépendance aux opioïdes », Rabat, 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre 2016.

2017

- ▶ Participation à la réunion de l'aviation générale, du 26 au 28 avril 2017, à Madrid, en Espagne.
- ▶ Participation au séminaire des Aéroports du Groupe Pompidou, 6-8 juin 2017, Strasbourg, France.
- ▶ 12^e réunion du réseau EXASS Les réfugiés et les drogues: Estimation des besoins, pratiques d'accompagnement, prévention des risques, 30 octobre-1^{er} novembre 2017, Athènes, Grèce.

2018

- ▶ Symposium international multidisciplinaire: La dépendance aux jeux d'argent: Science, indépendance, transparence, 27-29 juin 2018.
- ▶ Participation au groupe de travail sur la cybercriminalité liée aux drogues, 5^e réunion annuelle, 18-19 avril 2018, Dublin, Irlande.
- ▶ Participation au Groupe Aéroport, 6-8 juin 2018, Strasbourg, France.

2019

- ▶ Atelier de formation – Prévention de la consommation de drogues chez les enfants et les jeunes, 3-4 mars.
- ▶ Visite d'étude - Prévention de la consommation de drogues chez les enfants et les jeunes, 25-29 novembre, Maroc.
- ▶ Participation au séminaire international de renforcement des capacités « Drug Prevention Approaches that Make a Difference », 25 - 26 septembre 2019, Reykjavik, Islande.
- ▶ Séminaire international « Réfugiés et drogues: estimation des besoins, pratiques d'accompagnement, prévention des risques », 7-8 octobre 2019, Athènes, Grèce.

2020

- ▶ Participation au comité directeur de MedNET.
- ▶ L'atelier de formation et la visite d'étude sur la prévention ont été reportés à 2021.

- ▶ Participation à la réunion du GROUPE AÉROPORTS, 8 septembre 2020, Vidéoconférence.
- ▶ Participation à la réunion de l'AVIATION GÉNÉRALE, 9 septembre 2020, Vidéoconférence.

2021

- ▶ Les visites d'étude ont été reportées en raison de la pandémie de Covid-19.

Impact de MedNET en Jordanie

par le département anti-narcotique

La Jordanie a rejoint MedNET fin 2009. Depuis lors, la Jordanie a participé à plusieurs événements organisés par MedNET (ateliers, séminaires, réunions, visites, etc.) qui lui ont permis d'échanger des informations et des expériences avec d'autres pays membres et non membres.

■ La Jordanie a réalisé un projet important grâce au financement et aux conseils de MedNET : le projet de collecte de données qui devrait fournir aux planificateurs stratégiques et aux décideurs jordaniens l'analyse nécessaire pour les données et les chiffres sur les tendances en matière des addictions et d'abus, afin de concevoir des stratégies et des recherches efficaces pour faire face aux problèmes des addictions.

Action phare de MedNET par le Lt. Colonel : Jamil Al Habaibeh, chef de la section des affaires internationales, département de la lutte contre les stupéfiants, Royaume hachémite de Jordanie

■ La coopération avec MedNET/Groupe Pompidou au cours de ces années a été efficace et positive dans le renforcement des capacités de certains de nos employés du département anti-narcotique dans le domaine de la prévention et du traitement qui ont été impliqués dans vos programmes et activités, qui ont reflété ces expériences sur tous les travailleurs qui les accompagnent dans les mêmes domaines.

■ Selon les droits de l'homme, le droit au traitement des toxicomanes, la loi jordanienne donne au toxicomane la possibilité de demander un traitement à sa demande avant d'être arrêté.

■ Au cours des deux dernières années, la Jordanie a formé un comité national regroupant tous les organismes et autorités concernés par la lutte contre la drogue afin d'élaborer une stratégie nationale globale incluant toutes les institutions officielles et non officielles concernées et définissant leurs tâches dans la lutte contre le fléau de la drogue selon trois axes, à savoir la prévention, le traitement et la lutte contre la drogue. La stratégie nationale est dans sa phase finale d'approbation et de mise en œuvre.

■ En ce qui concerne l'Observatoire national des données sur les consommateurs de drogues, le département de lutte contre les stupéfiants est la seule partie qui possède des données sur les addictions, car tous nos partenaires qui ont commencé avec nous dans le projet de collecte de données ne sont pas actuellement engagés à nous fournir des informations relatives aux addictions en Jordanie.

Groupe Pompidou

Le Groupe Pompidou représente le groupe de coopération internationale du Conseil de l'Europe sur les drogues et les addictions. Il est un forum multidisciplinaire à l'échelle de la grande Europe et au-delà, permettant aux responsables politiques, aux professionnels et aux chercheurs d'échanger expériences et informations en matière de drogues et d'addictions. Créé en 1971 à l'initiative du Président français Georges Pompidou, il devient, en 1980, un « accord partiel élargi » du Conseil de l'Europe. En 2021, il rassemble 41 pays : 38 parmi les 47 États membres du Conseil de l'Europe ainsi que le Maroc, le Mexique et Israël.

MedNET

MedNET est le réseau de coopération sur les drogues et les addictions dans la région méditerranéenne du Groupe Pompidou. Créé en 2006, son objectif est de promouvoir la coopération, l'échange et le transfert réciproque d'informations entre les pays des deux rives de la Méditerranée. Il soutient le développement de politiques de drogues fondées sur le respect de la santé, des droits de l'Homme, intégrant la dimension de genre et basées sur des connaissances validées. Dix-sept pays en sont membres en 2021.



www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE